

Article

« Prise en charge des enfants en bas âge en Suisse et participation des femmes au marché du travail »

Jean-Marie Le Goff et Abdoul-Wahab Dieng

Cahiers québécois de démographie, vol. 35, n° 2, 2006, p. 141-160.

Pour citer cet article, utiliser l'adresse suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/018595ar>

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <http://www.erudit.org/apropos/utilisation.html>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : erudit@umontreal.ca

Prise en charge des enfants en bas âge en Suisse et participation des femmes au marché du travail*

JEAN-MARIE LE GOFF ET ABDOUL-WAHAB DIENG*****

Le présent article a pour objet d'analyser les déterminants du choix de la garde d'enfant en Suisse en relation avec le mode de participation des femmes à la vie active. Le contexte de ce pays est celui d'une offre peu élevée de services de garde face à une demande croissante de la part des familles. Notre hypothèse générale est de considérer que les décisions en matière d'exercice d'une activité professionnelle et de placement des enfants résultent d'un processus conjoint plutôt que de deux processus avec une relation de causalité. Notre analyse s'appuie sur les données du « Panel suisse de ménages » qui est une enquête longitudinale suivant chaque année, depuis 1999, un échantillon représentatif de ménages. Nous développons un modèle logistique multi-processuel de la garde d'enfant et de la participation des femmes à la vie active. Les moyens de garde sont, en outre, distingués en deux grandes catégories selon que les familles font appel à un service de garde payant (crèches, assistantes maternelles, *baby sitter* à domicile) ou font appel à leur entourage (grands-parents, famille, amis).

English abstract, p. 160

INTRODUCTION

Le présent article a pour objet d'analyser dans une perspective longitudinale, les modes de garde des enfants en bas âge (0-3 ans) en Suisse en

* Cet article a fait l'objet d'une présentation lors de la conférence de la Fédération canadienne de démographie « Études longitudinales et défis démographiques du XXI^e siècle », 18 et 19 novembre 2005, Université de Montréal. Cette recherche a bénéficié d'une aide financière de la fondation du 450^e anniversaire de l'Université de Lausanne. Ce projet a été réalisé en utilisant des données du « Panel suisse de ménages », Fondation suisse pour la recherche en sciences sociales (FORS), Lausanne. Cette enquête est financée par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (requêtes 5004-53205 /5004-57894 /5004-67304 /10FI11-103293 /10FI13-108500 /1) (www.swisspanel.ch).

** Centre lémanique d'études des parcours et modes de vie et institut interdisciplinaire d'études des trajectoires biographiques, Université de Lausanne.

*** Bureau de la coopération Suisse au Mali. L'auteur était au Laboratoire de démographie et d'études familiales, Université de Genève au moment de la rédaction de cet article.

relation avec la participation des femmes au marché du travail. Les enquêtes et les sondages régulièrement réalisés depuis le début des années quatre-vingt-dix indiquent dans ce pays des capacités insuffisantes d'accueil de ces enfants face à une demande croissante de la part des familles de places dans des crèches ou chez des assistantes maternelles (Dafflon, 2003; DFI, 2004). Les familles font souvent appel à des membres de leur réseau social, particulièrement les grands-mères des enfants, pour la garde de leur enfant (Noth, 1996; INFRAS, 2005). Par ailleurs, un grand nombre de femmes diminuent, voire, interrompent de manière durable leur activité professionnelle et assurent elles-mêmes la garde de leur enfant (Le Goff, 2005).

Ces faits, qui ne sont d'ailleurs pas propres à la Suisse, ont donné lieu à des hypothèses concernant la causalité entre garde d'enfant et participation des femmes à la vie professionnelle. Ainsi, le manque de places en crèche aurait pour conséquence de dissuader les femmes d'exercer une activité professionnelle. Ou encore, le manque de places dans les services de garde payants ferait que les femmes se tourneraient vers leur entourage, de préférence vers les membres de leur famille (Noth, 1996). Il nous semble toutefois que cette approche causale soit par trop réductrice. En effet, les couples apparaissent simplement réagir aux contraintes extérieures en particulier, à l'absence d'infrastructures d'accueil des enfants en bas âge. On peut plutôt penser qu'ils définissent des objectifs de vie dans lesquels ils prennent en compte les contraintes et les possibilités du contexte dans lequel ils vivent. Le contexte se rapporte non seulement aux possibilités de garde à proximité du lieu de domicile ou du lieu de travail, mais aussi au contexte normatif et culturel. Dans le cas de la Suisse, le contexte normatif est celui du modèle traditionnel de la famille dans lequel l'homme joue le rôle de pourvoyeur de ressources économiques alors que la femme, même si elle travaille à temps partiel, a pour rôle de s'occuper prioritairement des soins aux enfants (Levy, Widmer et Kellerhals, 2002).

Dans le présent article, nous souhaitons plutôt développer une approche dans laquelle, d'une part, le mode de participation des femmes et, d'autre part, le mode de garde des enfants résultent d'un même processus de décision chez un couple. Nous considérons que ce processus de décision dépend de différents facteurs qui sont, notamment, les normes de vie familiale auxquelles adhèrent les couples ainsi que les contraintes et les avantages liés à leur lieu d'habitation. Cette approche nous conduit à proposer un type de modélisation statistique écartant l'idée de causalité entre les deux processus (Lillard et Panis, 2003). Nos investigations s'appuient

sur les données longitudinales qui concernent la garde des enfants et la participation des femmes au marché du travail collectées dans le « Panel suisse de ménages » qui est une enquête ayant pour vocation de suivre annuellement depuis 1999, un échantillon représentatif de ménages.

Dans la section suivante, nous développons les éléments théoriques sous-jacents à cette approche, tout en ayant un regard sur la situation d'ensemble en Suisse du point de vue de la garde d'enfant et de la participation des femmes au marché du travail. Puis, nous décrivons les données du « Panel suisse de ménages » et développons le modèle d'investigation statistique utilisé en vue d'analyser ces données. Nous présentons ensuite les résultats obtenus à partir de l'estimation de ce modèle avant d'aborder la conclusion.

LA GARDE D'ENFANT EN RELATION AVEC L'EXERCICE D'UNE ACTIVITE PROFESSIONNELLE

L'hypothèse d'un processus conjoint de décision à la base des modalités de participation des femmes à la vie active et des modalités de garde de leurs enfants est suggérée dans la littérature qui se réfère au paradigme de la *New home economy* sur la production et la consommation des ménages (Becker, 1981; Fox Folk et Beller, 1993; Fox Folk et Yi, 1994). Cette approche de la micro-économie de la famille fait valoir que les notions de gains et de coûts au niveau de la famille ne concernent pas seulement des aspects se rapportant aux ressources financières dans le ménage, mais comporte aussi des aspects ayant trait aux ressources temporelles de chacun des deux partenaires. Le temps de chacun est ainsi investi dans différentes activités qui sont, essentiellement, le travail, source de revenus, mais aussi, les tâches de soins et d'éducation des enfants. En cas de déficit de ressources temporelles, comme dans le cas où chacun des deux partenaires exerce une activité professionnelle, les couples font usage du temps de parents, d'amis, de personnes de la famille, ou placent leurs enfants dans des institutions de la petite enfance payantes (Fox Folk et Beller, 1993). Les couples évaluent les coûts de garde en fonction de leur revenu, de la valeur qu'ils donnent au temps, des possibilités de soutien des amis ou personnes de leur entourage ainsi que du prix des services de garde payants à proximité de leur lieu de domicile. Ils confrontent alors ces coûts à ceux qui seraient engendrés si une des personnes du ménage interrompait son activité professionnelle pour s'occuper de ses enfants.

Quelques réserves peuvent être faites à l'encontre de cette approche. Tout d'abord, elle tient peu compte d'autres facteurs susceptibles de jouer un rôle sur les choix des moyens de garde, notamment, le type de prestations fournies en matière de soins et d'éducation des enfants. Les travaux de Johansen et al. (1996) réalisés dans le contexte américain montrent qu'il peut y avoir ainsi de grandes différences dans le choix des modes de garde en fonction de deux ensembles de caractéristiques.

Les premières, les caractéristiques intrinsèques, se rapportent aux qualités offertes par un moyen de garde en matière de développement physique et psychologique des enfants ainsi qu'en termes de socialisation et d'éducation. On peut supposer que le choix entre un service de garde payant ou l'appel au soutien d'une personne de la famille va dépendre de caractéristiques intrinsèques similaires. Par exemple, dans le cas de parents étrangers, le placement d'un enfant chez un membre du réseau social issu du même pays d'origine pourrait être préféré, ce type de garde permettant la transmission de la culture du pays d'origine à l'enfant. L'inverse, cependant, a été décrit dans le contexte de Montréal au cours des années quatre-vingt-dix (Rose, 1993). En effet, il a plutôt été observé que les familles ayant immigré depuis peu plaçaient volontiers leurs enfants dans un « centre de la petite enfance » en vue de leur permettre de se socialiser dans la culture du pays d'accueil. Dans le contexte de la Suisse, il a été souligné que les enfants sont souvent gardés par un membre de la famille, souvent une des deux grands-mères, lorsque la mère travaille (Noth, 1996). On peut ainsi supposer que le choix entre un service de garde payant et un service de garde bénévole va dépendre de caractéristiques intrinsèques se rapportant à la transmission de certaines valeurs familiales.

Le deuxième type de caractéristiques se rattache à un ensemble de caractéristiques extrinsèques (Johansen et al., 1996). Il s'agit, notamment, de l'existence de services de garde à proximité du lieu de domicile ou du lieu de travail d'un des deux parents, ainsi que des coûts relatifs de chacun des moyens de garde. Dans ce contexte, on peut supposer que le placement d'un enfant dans un service de garde payant pourra être lié à la distance qui sépare les lieux de domicile des couples, à la proximité des membres de leur réseau social et aux possibilités de garde. De manière générale, la Suisse se caractérise par une offre de places en crèche ou chez des assistantes maternelles qui ne répond pas à la demande, même si les dix dernières années ont vu un développement important de ces deux formes de services de garde. Un récent rapport sur la famille fait état d'un nombre de crèches et de garderies de l'ordre de deux pour mille enfants âgés de moins de sept ans

en 2001 (DFI, 2004)¹. Par ailleurs, les heures de crèche, et plus encore, les heures d'une assistante maternelle sont d'un prix peu modique, même si ces différents services sont parfois subventionnés par les institutions communales ou cantonales (Richard-de-Paolis et al., 1995). Il existe ainsi une grande similarité entre la Suisse et l'Allemagne du point de vue de la rareté des infrastructures de garde d'enfants en bas âge. Cette similarité mérite d'être signalée en ce sens que des chercheurs allemands ont indiqué que les liens entre activité professionnelle et garde d'enfants ne pouvaient pas être approchés de la même manière qu'aux États-Unis, pays dans lequel il n'y a pas rareté dans l'offre de garde d'enfants (Kreyenfeld et Hank, 2000; Hank et Kreyenfeld, 2003).

Il existe cependant en Suisse de fortes disparités géographiques du point de vue de la répartition des crèches. Un premier clivage est celui de la région linguistique. La Suisse romande offre, en moyenne, plus de places de crèche que la Suisse alémanique ou que la Suisse italienne (Adema et Thévenon, 2004). Un deuxième clivage se rapporte à la commune d'habitation, notamment si cette commune appartient à une agglomération ou non. Ainsi, ce sont dans les cantons les plus urbanisés que les possibilités de garde sont les plus fréquentes. Le nombre d'établissements est de 4,1 pour mille enfants dans les cantons de Zürich et de Bâle-ville et de 5,8 dans le canton de Genève. Bühlmann et al. (2005) montrent dans le cas du canton de Zürich, l'existence d'un lien entre le degré de périurbanité d'une commune et la qualité des infrastructures de garde des enfants. Les possibilités de placement des enfants dans un service de garde payant sont les plus fortes dans la commune même de Zürich. Elles sont, en revanche, les plus faibles dans les communes les plus périurbaines et périphériques du canton. Ce constat est d'autant plus intéressant à souligner qu'il a été observé qu'un grand nombre de familles migrent des centres urbains vers les communes périphériques au moment de la naissance du premier ou du deuxième enfant (Wanner et Peng, 2004).

Une autre réserve peut être émise à l'encontre de l'approche de la micro-économie de la famille. En effet, celle-ci s'appuie seulement sur des arguments économiques, mais paradoxalement, fait porter le résultat de la décision des couples sur l'insertion professionnelle de la femme plutôt que

1. Toutefois, le nombre d'établissements est sans doute sous-estimé car le décompte des établissements de garde est établi à partir du recensement des entreprises. Sont donc comptabilisés uniquement, les établissements qui se sont déclarés comme établissement de garde. En revanche, ne sont pas pris en compte certains types de crèches, telles les crèches d'entreprise.

sur celle de l'homme, ce dernier jouant finalement le rôle de pourvoyeur de ressources économiques (*male breadwinner*). Une approche normative du contexte suisse montre, qu'à l'instar des autres pays germaniques (Allemagne, Autriche), a prévalu pendant longtemps l'idéologie des 3 K, *Kinder, Küche, Kirche* (enfants, cuisine, église) en ce qui concerne le rôle des femmes. Plusieurs études montrent que les normes en matière d'éducation des enfants restent fortement marquées par ce contexte idéologique. Ainsi, les données de l'ISSP 2004 montrent que « seules 2 % des personnes résidant en Suisse pensent qu'une femme devrait conserver un emploi à plein temps, alors que 51 % pensent qu'elle devrait être professionnellement active seulement à temps partiel, et 47 % qu'elle devrait arrêter toute activité professionnelle, temporairement ou définitivement » (Sapin et al., 2007, p. 74). Dans les faits, les travaux déjà cités de Bühlmann et al. (2005) montrent que les modes de fonctionnement familiaux diffèrent fortement en fonction du lieu d'habitation des couples et des familles. Dans les grands centres urbains (Zürich, Genève, Bâle, Berne, Lausanne), vivent plus fréquemment des couples égalitaires dans lesquels les hommes et les femmes exercent une activité professionnelle à plein temps. C'est aussi dans les centres urbains qu'il y a la meilleure qualité de structure d'accueil des enfants, ce qui permet toutes formes de conciliation entre vie familiale et vie professionnelle chez les couples. Par contre, dans les zones péri-urbaines, se rencontrent le plus fréquemment des couples dans lesquels la répartition des rôles conjugaux est très inégalitaire. Selon les auteurs, le lieu de travail de ces couples se situe dans les grands centres, la pendularité entre le lieu du domicile et le lieu d'activité accentuant alors le partage inégalitaire des tâches domestiques. Par ailleurs, les possibilités de garde des enfants sont rares. Dans les communes les plus périphériques de la Suisse, c'est-à-dire bien souvent des communes qui se situent en montagne, habitent aussi des couples qui se caractérisent par un fonctionnement inégalitaire. Cette inégalité doit être reliée, d'une part, au caractère traditionnel de l'économie familiale (emploi indépendant) et, d'autre part, au faible nombre des structures d'accueil existant pour les enfants.

En conclusion, les travaux s'inspirant de la micro-économie de la famille s'appuient sur l'idée que les modes de participation au marché du travail des mères d'enfants en bas âge et que le placement ou non de ces enfants, résultent d'un processus commun de décision. Toutefois, cette approche présente une importante lacune car elle ne tient pas compte des aspects contextuels et normatifs selon lesquels les couples opèrent ces différents choix.

DONNÉES, MODÈLES ET HYPOTHÈSES

Nous avons utilisé les données du « Panel suisse de ménages » en vue d'analyser les modalités conjointes de participation des mères d'enfants en bas âge à une activité professionnelle et des modalités de garde d'enfants. Il s'agit d'une enquête longitudinale qui a débuté en 1999 et dans laquelle, en plus d'une interrogation concernant la composition, l'organisation, les équipements et les revenus des ménages, chaque personne âgée de 14 ans et plus est interrogée chaque année sur différents aspects concernant son mode de vie, sa santé, etc. Dans le cadre de cet article, nous avons disposé des six premières vagues d'enquêtes (1999 à 2004). L'échantillon initial comprenait 5 074 ménages, représentatifs de l'ensemble des ménages suisses et regroupant un total de 12 931 individus. Le panel a connu une forte attrition au fil des ans car seuls 2 900 ménages étaient encore présents en 2003. L'échantillon a pu être en partie reconstitué en 2004.

Nous avons considéré dans chaque vague seulement les ménages comptant au moins un enfant de trois ans et moins. Cette limite de trois ans nous a été imposée par le fait que les enfants, dans la plupart des cantons, peuvent être confiés à l'école enfantine à partir de l'âge de quatre ans, ce qui ne correspond plus au cadre de notre recherche. Ces observations sont réunies dans un même fichier informatique de données de façon à avoir un suivi des ménages sur une période correspondant à quatre vagues d'observation (l'enfant étant âgé de 0 à 4 ans). Toutefois, plusieurs ménages peuvent être suivis pendant plus de quatre vagues s'ils ont eu deux, voire plusieurs enfants, durant l'ensemble de la période de déroulement du panel. Nous n'avons pas retenu les ménages formés d'un parent seul en considérant que les femmes sans partenaire avaient un statut trop différent de celles cohabitant avec un partenaire. Dans la plupart des cas, le partenaire de la mère des enfants est aussi le père de l'enfant.

À ce stade, notre échantillon était composé de 2 543 années d'observation de 1 118 ménages dans lesquels a vécu au moins un enfant âgé de moins de trois ans entre 1999 et 2004. Dans le questionnaire sur le ménage, un ensemble de questions portaient sur le type de garde des enfants, lorsqu'il y en a un. Il est à noter que lorsque la famille est composée de plusieurs enfants de moins de quatre ans au même moment, on ne peut réellement voir s'il s'agit seulement d'un des enfants ou de l'ensemble de ceux-ci qui sont concernés par un mode de garde. La réponse à ces questions nous a permis toutefois de créer deux variables indiquant d'abord si les ménages font appel ou non à un service de garde payant (crèche, assistante mater-

nelle, garde à domicile) ou s'ils font appel à un service de garde non payant (famille, ami). Un examen du placement des enfants par année montre qu'en moyenne un peu moins de 15 % des ménages mobilisent une année donnée, un service de garde non payant alors que la garde organisée est utilisée par seulement 5 à 7 % des ménages (tableau 1). L'usage simultané des deux modes de garde une même année est rare, au point d'être inexistant en 2000.

TABLEAU 1 Types de garde selon l'année (en%)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Pas de garde	79,1	82,6	82,8	77,1	77,2	81,0
Garde non payante	6,0	5,1	6,2	7,3	5,6	6,7
Garde payante	12,5	12,3	8,7	14,3	14,5	10,3
Les deux	2,4	0,0	2,3	1,3	2,6	2,0
<i>N</i>	497	430	389	315	303	609

Source : Panel suisse de ménages, vagues 1999 à 2004.

Par ailleurs, une variable permet de décrire le statut d'emploi des femmes à un moment donné. Ainsi, lorsque les femmes sont sans emploi, nous pouvons les distinguer selon que l'absence d'activité professionnelle est justifiée par des raisons familiales ou correspond à une période de chômage ou d'invalidité. Dans le cas présent, nous nous sommes plus particulièrement intéressés à l'analyse des périodes d'inactivité professionnelle pour raison familiale et avons donc exclu les observations dans lesquelles les femmes n'exerçaient pas d'activité pour des raisons autres que familiales. En fin de compte, notre échantillon regroupait 2 422 observations.

Notre objectif est d'analyser les facteurs qui déterminent une année donnée : 1) l'utilisation d'un service de garde payant; 2) l'utilisation d'un service de garde non payant (famille, entourage); 3) le non-exercice d'une activité professionnelle de la femme pour des raisons familiales. D'un point de vue statistique, il y a de fortes raisons de penser que la probabilité que les valeurs de ces variables une année donnée et celles qui concernent l'année suivante soient égales, sera plus forte au sein d'un ménage qu'entre deux ménages. Cette considération nous a amenés à opter pour l'estimation d'un modèle multi-niveaux dans lequel le premier niveau représente la situation de garde ou la situation de la mère vis-à-vis de l'activité professionnelle une année donnée et le deuxième niveau, celui du ménage. Les modèles estimés ici sont des modèles logistiques dans lesquels on considère que l'effet propre à un ménage concernant l'adoption d'un moyen de garde

est un effet aléatoire (*random effect*) (Guo et Zhao, 2000). Le modèle peut être formalisé de la manière suivante :

$$\log \left[\frac{P_{ijk}}{1-P_{ijk}} \right] = \beta_{0k} + \beta_{1k} x_{ijk} + u_{jk} \quad (1)$$

L'indice i se réfère à l'année, l'indice j au ménage et l'indice k à la situation étudiée (garde payante, garde non payante, non-participation à l'activité professionnelle). x_{ijk} est un ensemble de caractéristiques possédées par les ménages j au temps i dans le cas de la situation k . Pour chacune des caractéristiques x_{ijk} introduites (niveau de formation, âge de la mère etc., voir plus bas), est estimé un coefficient β_{jk} . Le coefficient β_{0k} correspond à la constante du modèle (*intercept*). Cette constante correspond au *logit* de la probabilité d'être dans une situation donnée pour les individus de référence, c'est-à-dire les individus pour qui les caractéristiques x_{ijk} sont toutes égales à 0.

U_{jk} correspond à l'effet propre du ménage j sur la réponse à la variable k . Cet effet propre lié au ménage correspond à l'effet aléatoire mentionné plus haut et est considéré suivre une loi normale de moyenne 0, la variance étant à estimer. U_{jk} peut être considéré comme un indicateur d'hétérogénéité non observée, c'est-à-dire un effet dû à des caractéristiques possédées par les ménages mais que l'on ne connaît pas. Il pourrait s'agir, par exemple, de caractéristiques liées au fonctionnement du couple, au degré d'égalité entre chacun des deux partenaires, des processus cognitifs mis en œuvre dans un processus commun de décision, des normes de vie familiale auxquelles les parents adhèrent, etc. Le fait de disposer de données longitudinales nous permet de tenir compte de cette hétérogénéité non observée².

Rappelons, néanmoins, que suivant notre hypothèse de base, les processus concernant les modalités de participation des femmes au marché du travail et les modalités de garde des enfants sont des processus joints plutôt que des processus s'enchaînant par un lien de causalité. Cette hypothèse nous dissuade d'introduire la situation professionnelle de la femme une année donnée, en tant que variable explicative de la situation de garde des enfants la même année. De même, cette hypothèse nous

2. Si nous n'avions eu qu'une seule mesure (une enquête transversale interrogeant des couples ayant des enfants âgés de 0 à 3 ans), nous n'aurions pas pu estimer ce facteur d'hétérogénéité non observée.

détourne de vouloir expliquer la situation de garde par la situation professionnelle des femmes une année donnée. La notion de processus joints nous amène plutôt à considérer que ces processus dépendent d'une ou de plusieurs causes communes, notamment des variables non observées, telles celles que nous avons évoquées précédemment. Cette dernière considération a une incidence sur notre modélisation statistique. Ainsi, elle nous conduit à estimer des corrélations entre les variances des différents effets aléatoires u_{jk} selon une méthodologie proposée par Lillard et Panis (2003), que ces derniers ont désignée par le terme de modélisation multi-processuelle.

Plusieurs hypothèses peuvent être proposées concernant le sens de ces corrélations. Notamment, on peut supposer que les femmes font un choix entre interrompre leur activité professionnelle et ne pas placer leur enfant, ou bien garder une activité professionnelle, éventuellement à temps réduit, et alors placer leur enfant, soit dans un service de garde payant, soit en s'appuyant sur une ou plusieurs personnes de leur entourage, soit encore, en combinant ces deux modes de garde : à la décision de participer à l'activité professionnelle correspond aussi la décision de faire garder son enfant par un tiers. En conséquence, on s'attend à ce que la corrélation entre les variances des effets aléatoires associés aux choix des modes de garde et de ceux qui concernent l'exercice d'une activité professionnelle, soit négative

Par ailleurs, une corrélation positive entre les deux types de mode de garde signifierait que les femmes qui font appel à un service de garde non payant confient aussi volontiers leur enfant à un service de garde payant. Cette situation est plausible dans le cas suisse, si l'on se rappelle que la durée d'attente avant d'avoir une place en crèche est, en moyenne, longue. En revanche, une corrélation négative indiquerait que les ménages marquent une préférence pour l'un des deux types de garde, payant ou non payant, plutôt qu'un autre. Cette préférence peut relever de considérations concernant les caractéristiques propres aux moyens de garde (caractéristiques intrinsèques, cf. Johansen et al., 1996) ou de considérations économiques. À l'appui de cette hypothèse, on trouve le constat que nous avons fait précédemment selon lequel les ménages font peu appel de manière simultanée à un service de garde payant et à un service de garde non payant (tableau 1).

Les caractéristiques x_{ijk} introduites dans le modèle sont des caractéristiques se rapportant aux femmes et au contexte dans lequel vivent les ménages. En ce qui concerne le contexte, celui-ci est décrit, en premier lieu, par la région linguistique dans laquelle habite le ménage. L'offre de garde payante est plus importante en Suisse romande qu'en Suisse alémanique.

Conséquemment, on peut supposer que les parents d'enfants en bas âge font plus souvent appel aux services de garde dans cette première région. De même, l'offre étant la moins fréquente en Suisse italienne, la probabilité qu'un enfant soit placé dans un service de garde payant devrait être la plus faible. On peut toutefois se demander si le différentiel observé dans l'offre de garde selon la région linguistique n'est pas dû à un différentiel dans la demande. Aux différences concernant le placement des enfants dans un service de garde payant en fonction de la région linguistique d'habitation, pourraient être associées des différences dans la probabilité de faire appel à l'entourage, mais aussi des différences dans les modalités de participation des femmes à la vie active.

La deuxième variable contextuelle se rapporte au degré d'urbanisation du lieu d'habitation. Les études socio-démographiques réalisées en Suisse s'appuient couramment sur une typologie des communes (Joye et al., 1988). Cette typologie a été construite pour la première fois sur la base des données du recensement de 1980. Elle a ensuite été revue à l'occasion des recensements de 1990 et 2000. Dans cette typologie, les communes sont classées selon un axe de type centre-périphérie en fonction de critères tels que les caractéristiques socio-économiques de leur population, le type d'activité économique de la commune, la fréquence des navettes entre lieu de domicile et lieu d'activité professionnelle, etc. Elle comporte à l'origine vingt-deux catégories de commune, mais des regroupements sont possibles. Dans le cas présent, notre objectif est de distinguer quelques catégories permettant de différencier les zones les plus centrales, les zones périurbaines et les zones périphériques de la Suisse. A la suite des travaux de Bühlmann et al. (2005) mentionnés plus haut, nous pouvons supposer que les femmes sont plus souvent actives lorsqu'elles habitent une commune centrale plutôt qu'une commune périphérique. On peut en outre supposer que l'utilisation d'un service de garde sera fréquente dans les communes centrales, celles-ci étant plus souvent équipées en crèches ou en réseaux d'assistantes maternelles. En revanche, on peut faire l'hypothèse que les femmes actives habitant en milieu périurbain font plus souvent appel à leur entourage pour la garde de leurs enfants, les communes périphériques étant moins équipées en services de garde payants. Toutefois, c'est aussi dans ces régions périphériques que la participation à la vie active devrait être la plus faible et, plus généralement, que les comportements devraient être parmi les plus traditionnels. Nous avons ainsi retenu un regroupement des vingt-deux types de communes en cinq catégories. La première catégorie regroupe les grands et moyens centres urbains de la Suisse incluant leur proche couronne suburbaine. La deuxième catégorie réunit les petits

centres urbains de la Suisse. La troisième catégorie regroupe les communes les plus périurbaines des moyens et grands centres alors que la quatrième catégorie est composée des communes périurbaines des petits centres. La cinquième catégorie est, quant à elle, composée de l'ensemble des communes éloignées des centres, se retrouvant notamment dans les régions de montagne; les activités dominantes de ces communes étant des activités, agricoles ou industrielles, mais aussi des activités de type tertiaire (tourisme).

En ce qui concerne les caractéristiques des femmes, nous avons retenu en premier lieu leur niveau de formation. Nous faisons l'hypothèse classique que plus le niveau de formation est élevé, moins les femmes seront professionnellement non-actives. En effet, en privilégiant une approche en termes de capital humain, plus les femmes ont une formation élevée, plus l'interruption de l'activité professionnelle ou de la carrière professionnelle est coûteuse, en raison du fait que cette interruption souvent pour une durée assez longue, est synonyme de perte de compétitivité sur le marché du travail. Par ailleurs, on peut s'attendre à ce que les femmes hautement scolarisées utilisent un service de garde payant, du fait qu'elles disposent des ressources financières nécessaires pour le placement de leur enfant. Une hypothèse alternative peut néanmoins être proposée. On peut, en effet, avancer l'idée que les femmes ayant un niveau d'études élevé laissent plus facilement leur activité du fait que, bien souvent, leur bagage scolaire leur a permis d'avoir un partenaire ayant lui aussi un niveau de formation élevé et donc un salaire élevé. Quoique la première hypothèse ait été plutôt vérifiée dans le contexte américain (Fox Folk et Beller, 1993), la deuxième hypothèse n'est pas totalement invraisemblable dans le cas de la Suisse. Il a ainsi été observé que les femmes ayant un niveau d'éducation élevé se différencieraient en deux groupes, selon qu'elles interrompaient leur activité professionnelle au moment de la naissance de leur enfant ou selon qu'elles poursuivaient leur carrière professionnelle sans avoir d'enfant (Le Goff, 2005). Dans le cas présent, ces données sur les femmes ont été divisées en trois catégories : 1) selon qu'elles ont un niveau d'études correspondant à celui de l'école obligatoire; 2) un niveau d'études secondaires, d'école professionnelle ou d'apprentissage; 3) ou selon qu'elles ont un niveau d'études supérieures.

Une seconde caractéristique que nous souhaiterions plus spécifiquement analyser est le statut matrimonial de la femme, à savoir si elle est mariée avec son partenaire ou non. En Suisse, la vie en cohabitation non mariée est fréquente tant que les couples restent sans enfant. Par contre, les couples se marient dès lors qu'ils souhaitent un enfant, ce mariage pouvant

même souvent intervenir dans les mois qui suivent la conception et qui précèdent la naissance du premier enfant (Charton et Wanner, 2001; Rossier et Le Goff, 2005). Le mariage est préféré, notamment pour des questions de paternité et d'exercice de droit de paternité qui nécessitent des démarches administratives importantes lorsque les couples ne sont pas mariés. On peut dès lors estimer que la vie de couple non marié avec un ou plusieurs enfants constitue un mode de vie alternatif au modèle classique de vie familiale qui est adopté par une minorité de couples. Cette hypothèse s'appuie sur le constat que les mères non mariées d'enfants en bas âge sont plus souvent actives professionnellement que les mères mariées (Dafflon, 2003; Fux, 2005). Nous pouvons supposer que ces couples non mariés, en rupture avec le modèle normatif de la famille, utiliseront plus souvent un service de garde payant que les femmes mariées.

Enfin, la troisième caractéristique que nous retiendrons sera la distinction entre les Suissesses et les étrangères. Nous présumons que les femmes étrangères sont plus souvent actives que les femmes suisses. Nous pouvons également présumer qu'elles ne disposent pas des mêmes réseaux sociaux. En conséquence, elles devraient utiliser plus souvent un service de garde payant.

D'autres caractéristiques ont aussi été prises en compte en tant que variables de contrôle. Il s'agit de l'âge de la mère ainsi que de l'âge de l'enfant. Des caractéristiques dont on aurait pu penser qu'elles pouvaient jouer un rôle dans l'insertion professionnelle des femmes et sur les modes de garde ont aussi été introduites initialement dans le modèle, puis finalement abandonnées en l'absence de résultats significatifs. Il s'agit essentiellement de caractéristiques qui concernent le partenaire. Indiquons pour terminer que toutes les caractéristiques précédemment décrites peuvent évoluer d'une année à la suivante, notamment en ce qui concerne les variables relatives au lieu d'habitation. Pour cette raison, nous n'avons pas de variables explicatives du niveau hiérarchique supérieur, le niveau du ménage, mais seulement des variables du niveau inférieur, l'année d'observation.

RÉSULTATS

Le modèle final tient compte des corrélations entre les variances des effets aléatoires qui ont été estimées en utilisant la version 2.0 du logiciel spécialisé en économétrie et en analyse des biographies aML (Lillard et Panis, 2003). Les résultats des différents coefficients estimés sont présentés dans le tableau 2. Un premier regard sur les résultats indique que les variances estimées des effets aléatoires sont significativement différentes de zéro pour

TABLEAU 2 Coefficients estimés des régressions logistiques et corrélations

	GARDE D'ENFANT PAYANTE	GARDE D'ENFANT NON PAYANTE	NON-EXERCICE D'UNE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE
Constante	-5,16***	-2,88***	1,75***
Région linguistique			
Suisse alémanique	0	0	0
Suisse romande	1,70***	0,59***	-3,05***
Suisse italienne	-1,20*	0,00	2,55*
Centre-périphérie			
Grand et moyen centre	0	0	0
Petits centres	0,28	0,48*	-2,20***
Périurbain de grand et moyen centre	0,15	-1,30***	1,15*
Périurbain de petit centre	-0,92**	-0,16	1,02
Commune périphérique	-0,84**	-0,14	-0,57
Âge de l'enfant			
0 an	0	0	0
1 an	0,72	0,44*	-0,83*
2 ans	0,96***	0,40	-1,05**
3 ans	0,66*	0,22	-1,00**
Âge de la mère			
Moins de 30 ans	0	0	0
30 à 34 ans	0,01	0,13	-0,81***
35 ans et plus	0,31	0,10	0,72*
Niveau d'études de la femme			
École obligatoire	-0,12	-0,37	2,11***
Apprentissage, École professionnelle, Maturité, Baccalauréat	0	0	0
Etudes supérieures	1,92***	0,50**	-4,74***
Nationalité			
Suisse	0	0	0
Étranger	0,45	-0,68***	1,03
État matrimonial			
Mariée	0	0	0
Non mariée	0,95*	-0,21	-3,89***
Variance effet aléatoire	1,46***	1,49***	8,53***
Corrélation entre garde d'enfant payante et garde d'enfant non payante		0,31***	
Corrélation entre garde d'enfant payante et non-exercice d'activité professionnelle		-0,65***	
Corrélation entre garde d'enfant non payante et non-exercice d'activité professionnelle		-0,65***	
LMV		-2453,38	
* : significatif au seuil de 10 %			
** : significatif au seuil de 5 %			
*** : significatif au seuil de 1 %			
0 : référence			
Note : dans certains cantons, le diplôme de fin d'école secondaire prend le nom de maturité alors qu'il peut s'appeler baccalauréat dans d'autres.			

Source : Panel suisse de ménages, six premières vagues (1999-2004).

chacune des variables dépendantes analysées. Ce résultat traduit une certaine constance des couples dans leur comportement au fil des années. Il indique aussi que des caractéristiques non observées des couples jouent un rôle sur le choix d'un mode de garde ainsi que sur la décision des femmes de ne pas exercer d'activité professionnelle.

Par ailleurs, les corrélations entre ces trois variances sont toutes significatives. Ce résultat montre que l'utilisation d'un service de garde et les modes de participation des femmes au marché du travail sont interreliés sans que cette interrelation ne corresponde à une relation causale. La corrélation entre le fait d'être mère au foyer et l'utilisation d'un service de garde payant est négative. Il en est de même en ce qui concerne la corrélation entre mode de participation à la vie active et appel à un membre de l'entourage. Ces résultats signifient que moins la probabilité pour une femme de ne pas exercer une activité professionnelle est élevée, plus la probabilité de confier son enfant à un service de garde payant ou de le faire garder par son entourage est élevée. Les mêmes caractéristiques non observées semblent donc être à l'origine des choix dans le mode de participation des femmes à la vie active et dans le choix d'un mode de garde. Rappelons que nous avons précédemment fait l'hypothèse que ces caractéristiques non observées peuvent se référer aux modes de décision du couple ou aux normes de vie familiale qu'il adopte.

La corrélation entre les variances se rapportant aux deux grands types de garde est positive. En d'autres termes, plus la probabilité que les couples fassent appel à leur entourage est élevée, plus la probabilité qu'ils placent leur enfant dans un service de garde payant est aussi élevée. Ce résultat n'est pas intuitif, car nous avons vu antérieurement que ceci n'était pas vrai une année donnée, le placement contingent dans un service de garde payant et la mobilisation de l'entourage étant rare une même année (tableau 1). Il semble donc que les couples utilisent plutôt les différents types de garde de manière séquentielle. Ainsi, ils semblent devoir d'abord confier la garde de leur enfant à des personnes de leur entourage, en étant éventuellement inscrits sur des listes d'attente de crèches ou de réseaux de mamans de jour, puis utilisent ensuite un service de garde payant. Cependant, des trajectoires avec des séquences plus complexes sont également possibles.

À ces résultats s'ajoutent des différences qui concernent les caractéristiques observées (tableau 2). En ce qui a trait aux caractéristiques de contexte, les femmes vivant en Suisse romande sont plus souvent actives professionnellement que celles habitant en Suisse alémanique. Elles confient un peu plus souvent leur enfant à leur entourage, mais utilisent aussi

beaucoup plus fréquemment les services de garde payants. Il semble donc qu'à une offre plus importante de moyens de garde d'enfants corresponde également une demande plus importante. Les résultats qui concernent la Suisse italienne sont de même très tranchés. Les femmes ayant un enfant en bas âge et vivant dans le canton du Tessin paraissent moins souvent actives que celles habitant en Suisse alémanique. Elles font alors moins souvent confiance à un service de garde payant. Toutefois, il n'y a pas de différences dans la fréquence de mobilisation de l'entourage entre Suisses italiennes et alémaniques.

Ce sont dans les communes les plus périurbaines (zones périurbaines des grands et moyens centres mais aussi des petits centres) que les femmes sont le plus souvent inactives professionnellement. Ce résultat semble aller dans le sens du constat selon lequel les couples urbains aspirant à un mode de vie traditionnel viennent habiter dans les zones périurbaines (Bühlmann et al., 2005). En revanche, les femmes qui habitent dans les zones les plus périphériques n'apparaissent pas plus souvent inactives que les femmes habitant dans les centres urbains. Ce sont dans les zones les plus périurbaines ainsi que dans les zones périphériques que le placement des enfants dans un service de garde est le plus rare. Ce résultat apparaît dépendre non seulement d'une demande moindre de placement des enfants, mais aussi d'une offre moindre. Les femmes vivant en milieu périurbain des grands ou moyens centres de la Suisse confient moins souvent leur enfant à leur entourage, ceci en relation avec le fait que ces femmes sont moins souvent actives.

En ce qui concerne les caractéristiques individuelles, plus le niveau d'éducation est élevé, plus la participation à l'activité professionnelle des femmes ayant un enfant en bas âge est importante. Ce résultat va dans le sens de ceux qui sont observés dans un grand nombre de pays développés. Il souligne, pour les femmes les plus formées, leur souhait de poursuivre leur carrière professionnelle. Il est également intéressant de noter que les femmes ayant un niveau d'études supérieures vont volontiers placer leur enfant dans un service de garde payant. De surcroît, il semble qu'elles fassent un peu plus souvent appel à leur entourage, mais le coefficient estimé est significativement différent de 0 seulement au seuil de 10 %.

Les femmes non mariées sont moins souvent professionnellement inactives, conformément aux résultats déjà observés en Suisse. Elles font plus souvent appel à un service de garde payant alors qu'il n'y a pas de différences entre les femmes mariées et les femmes non mariées en ce qui concerne le placement de l'enfant dans leur entourage. Dans un contexte normatif qui promeut le mariage comme étant le cadre de la parentalité, les

couples non mariés apparaissent ainsi proposer un mode de vie alternatif qui favorise l'insertion professionnelle des femmes ainsi qu'une socialisation des enfants en dehors du cadre de vie familiale.

Les étrangères exercent plus souvent une activité professionnelle que les Suissesses, mais apparaissent bien moins souvent faire appel à leur entourage pour la garde de leur enfant. Elles semblent au contraire faire plus souvent confiance à un service de garde payant, mais dans ce dernier cas, le coefficient estimé est significatif seulement au seuil de 10 %. Ces résultats semblent être dus à la présence d'un entourage réduit à proximité du lieu de résidence. Par ailleurs, les étrangères peuvent aussi confier leur enfant à une crèche en vue de le socialiser dans la culture du pays d'immigration.

CONCLUSION

L'hypothèse principale de cette étude repose sur l'idée que le mode de participation à l'activité professionnelle des mères d'enfants en bas âge et que le mode de garde choisi pour cet enfant ne sont pas reliés entre eux par un lien de causalité. Nous pensons plutôt qu'ils dépendent d'un processus conjoint de décision des couples au moment de la naissance de leur enfant, dans lequel interviennent des critères relatifs à la poursuite ou non de l'activité professionnelle des femmes et des critères concernant le type de soins et d'éducation à donner aux enfants. En outre, nous présumons que les choix de modes de vie familiaux sont fonction des contraintes et possibilités du contexte dans lequel vivent les couples ainsi que des normes, notamment des normes concernant la vie familiale, auxquelles ils adhèrent. En conformité avec ces deux hypothèses, nous avons estimé un modèle introduisant : 1) la possibilité d'effets propres du ménage sur la probabilité d'être mère au foyer une année donnée ou sur les probabilités de confier son enfant à un service de garde payant ou non payant; 2) la possibilité d'une corrélation entre ces effets propres pris deux à deux; 3) la possibilité que des caractéristiques des femmes et du contexte dans lequel vivent les ménages jouent un rôle sur les comportements.

L'estimation de notre modèle confirme l'existence d'effets propres aux ménages et de corrélations entre ces effets propres. Plus la probabilité d'être inactive est grande et moins la probabilité d'utiliser un service de garde est importante. Par ailleurs, plus la probabilité de faire appel à l'entourage est grande et plus la probabilité de confier son enfant à un service de garde payant est grande. Ces résultats confirment ainsi l'existence de processus conjoints qui dépendent d'un même processus de décision.

Les résultats qui concernent les caractéristiques individuelles et les caractéristiques de contexte confirment aussi notre hypothèse selon laquelle les normes, les contraintes et les circonstances favorables jouent un rôle sur les comportements. L'appel à un mode de garde payant conjointement à une plus forte participation des femmes à l'activité professionnelle sont plus fréquents en Suisse romande qu'en Suisse alémanique ainsi que dans les centres par rapport aux zones les plus périurbaines ou périphériques, c'est-à-dire dans les contextes où l'offre de garde payante est plus importante. Par ailleurs, les femmes non mariées, de même que celles qui ont suivi des études supérieures ou qui sont étrangères sont parmi celles qui participent le plus souvent au marché du travail et qui font appel à un service de garde payant.

Soulignons que l'estimation de notre modèle, particulièrement ce qui concerne les variances des effets aléatoires et leur corrélation, n'a été possible qu'à partir du moment où nous disposions de données longitudinales permettant un suivi des ménages durant les trois premières années de vie de leur enfant. Autrement dit, l'estimation de ce modèle n'aurait pas été possible si nous n'avions disposé que de données transversales. En dernière analyse, nos résultats ont été obtenus à partir de l'estimation d'un modèle dans lequel les femmes sont distinguées selon qu'elles participent ou non au marché du travail. Or, on remarque que dans les années récentes, la réduction du temps de travail de 100 % ou 80 % à souvent 50 % ou moins, est de plus en plus adoptée par les femmes en milieu professionnel (Vuille, 2000). Un développement de notre modèle pourrait ainsi être la prise en compte de la possibilité de travailler à temps partiel.

BIBLIOGRAPHIE

- ADEMA, W., et O. THÉVENON. 2004. « Bébés et employeurs : La Suisse face aux autres pays de l'OCDE », *La vie économique – Revue de politique économique, Édition novembre* : 5-6.
- BECKER, G. S. 1981. *A treatise on Family*. London : Harward University Press.
- BÜHLMANN, F., J. BARBEY, V. KAUFMAN, R. LEVY et E. WIDMER. 2005. « Entre métropolisation et périurbanisation : dynamiques contextuelles des rôles conjugaux », *Revue suisse de sociologie*, 31, 2 : 321-342.
- CHARTON, L., et P. WANNER. 1999. « La première mise en couple en Suisse : choix du type d'union et devenir de la cohabitation hors mariage », *Population*, 56, 4 : 539-567.
- DAFFLON, B. 2003. *La politique familiale en Suisse : enjeux et défis*. Berne, Réalités sociales.

- DFI 2004. *Rapport sur les familles 2004. Structures nécessaires pour une politique familiale qui répondent aux besoins*. Berne, Département fédéral de l'Intérieur.
- FOX FOLK, K., et A. H. BELLER. 1993. « Part-Time Work and Child Care Choices for Mothers of Preschool Children », *Journal of Marriage and Family*, 55, 1 : 146-157.
- FOX FOLK, K., et Y. YI. 1994. « Piecing Together Child Care with Multiple Arrangements : Crazy Quilt or Preferred Pattern for Employed Parents of Preschool Children? » *Journal of Marriage and the Family*, 56, 3 : 669-680.
- FUX, B. 2005. *Évolution des formes de vie familiale*. Neuchâtel, Office fédéral de la statistique.
- GUO, G., et H. ZHAO. 2000. « Multilevel Modelling for Binary Data », *Annual Review of Sociology*, 26 : 441-62.
- HANK, K., et M. KREYENFELD. 2003. « A multilevel Analysis of Child-Care and Women's Fertility Decisions in western Germany », *Journal of Marriage and Family*, 65, 3 : 584-596.
- INFRAS 2005. *Combien de crèches et de familles de jour faut-il en Suisse? Version abrégée de l'étude « Offre d'accueil extrafamilial en Suisse : Potentiels de demandes actuels et futurs »*. Berne. FNRS. <http://www.pnr52.ch>.
- JOHANSEN, A. S., A. LEIBOWITZ et L. J. WAITE. 1996. « The Importance of Child-Care Characteristics to Choice a Care », *Journal of Marriage and the Family*. 58, 3 : 759-772.
- JOYE, D., M. SCHULER, R. NEF et M. BASSAND. 1988. *Le système des communes suisses*. IREC, OFS, OFAT, Berne et Lausanne.
- KREYENFELD, M., et K. HANK. 2000. « Does the availability of childcare influence the employment of mothers? Findings from western Germany », *Population Research and Policy Review*, 19 : 317-337.
- LE GOFF, J.-M. 2005. « Articulation entre la vie familiale et la vie professionnelle », dans J.-M. LE GOFF, C. SAUVAIN-DUGERDIL, C. ROSSIER et J. COENEN-HUTHER, éd. *Maternité et parcours de vie. L'enfant a-t-il toujours une place dans les projets des femmes en Suisse?* Berne, Peter Lang : 239-277.
- LEVY, R., E. WIDMER et J. KELLERHALS. 2002. « Modern family or modernized family traditionalism? Master status and the gender order in Switzerland », *Electronic Journal of Sociology*, <http://www.sociology.org/>
- LILLARD, L. A., et C. W. A. PANIS. 2003. *aML Multilevel Multiprocess Statistical Software. Version 2.0*. Los Angeles, EconWare.
- NOTH, J. 1996. « Concilier la vie professionnelle et la vie familiale », *Démos*, 3-4.
- ROSE, D. 1993. « Local Childcare strategies in Montréal Québec : the mediations of States policies, class and ethnicity in the life courses of family with young children », dans C. KATZ et J. MONK, éd. *Full circles. Geographies of women over the life course*. London, Routledge : 188-207.
- ROSSIER, C., et J.-M. LE GOFF. 2005. « Le calendrier des maternités. Retard et diversification de la réalisation du projet familial », dans J.-M. LE GOFF, C. SAUVAIN-DUGERDIL, C. ROSSIER et J. COENEN-HUTHER, éd. *Maternité et parcours de vie*.

- L'enfant a-t-il toujours une place dans les projets des femmes en Suisse?* Berne, Peter Lang : 45-83.
- RICHARD-DE PAOLIS, P., P.-Y. TROUTOT, P.-E. GABEREL, C. KAISER, G. MEYER, S. PAVILLARD, M. PECORINI et A. SPACK. 1995. *Petite enfance en Suisse Romande*. Lausanne, Éditions Réalités sociales.
- SAPIN, M., D. SPINI et E. WIDMER. 2007. *Les parcours de vie. De l'adolescence au grand âge*. Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, collection Le savoir suisse.
- VUILLE, A. 2000. *L'enquête suisse sur la population active (ESPA) 1991-1999. Les femmes sont toujours nombreuses à concilier activité professionnelle et famille*. Neuchâtel, OFS, Communiqué de presse.
- WANNER, P., et F. PENG. 2004. « Fécondité dans les communes de la Suisse 1970-2000. Nouvelles données et pistes d'interprétation », *Démos*, 2.

ABSTRACT

Jean-Marie LE GOFF and Abdoul-Wahab DIENG

Child care for young children in Switzerland and labor force participation of women

The aim of this paper is to analyse the determinants in the choice of child care in Switzerland in relation to the mode of participation of women in labor force. The context of this country is a low supply in childcare equipment facing an increasing demand by families. Our general hypothesis is to consider that decisions about labor force participation and child care are a joint process rather than two processes with a causal relation. We develop a multi-processual model of child-care and labor force participation on the Swiss household panel data, a longitudinal study in which a sample of households are followed every year since 1999. Child care are divided into two categories which are paid care (kindergarten, maternal assistants, baby sitter in residence) and care given by the entourage (grand-parents, family, friends).